



Le Rheu, le mardi 03 décembre 2024

**DIRECTION GÉNÉRALE
DES SERVICES**

A l'attention des membres du Conseil Municipal

Madame, Monsieur, Cher(e) Collègue,

Dossier suivi par :
Damien CARLO

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la prochaine réunion du Conseil Municipal en séance publique qui se tiendra le :

Tél : 02.99.60.97.05

**Lundi 03 décembre 2024 à 19H15
au Centre Administratif**

Référence : 2024-522/CPV-CT

Objet : Convocation –
CM du 03 décembre 2024

La séance sera précédée par la présentation du Conseil des Jeunes et par un apéritif dinatoire.

P.J. : Note de synthèse

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, Cher(e) Collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La Maire,

Chantal PÉTARD-VOISIN



Ordre du jour :

- Intercommunalité
 1. Rapport de la Chambre Régionale des Comptes sur l'activité de Rennes Métropole (*rapporteur : Mme Pétard-Voisin*)
 2. Rennes Métropole - Rapport d'activités et de Développement Durable 2023 (*rapporteur : M. Lesné*)
- Urbanisme
 3. Rénovation énergétique de l'école de Moigné - Approbation de l'Avant-Projet Définitif (*rapporteur : M. Mangelinck*)
 4. Création d'un parc urbain au quartier des Landes d'Apigné - Approbation de l'Avant-Projet Définitif (*rapporteur : M. Mangelinck*)
 5. Plan Local d'Urbanisme Intercommunal - Avis de la commune sur la modification n°2 (*rapporteur : rapporteur : Mme Pétard-Voisin*)
- Démocratie participative
 6. Conseil citoyen pour l'Urbanisme - Approbation de créations et des modalités de fonctionnement (*rapporteur : Mme Tebessi*)
- Vie sociale et associative
 7. Budget Primitif - Acomptes sur subventions (*rapporteur : M. Lesné*)
 8. Association Smile - Versement de la provision (*rapporteur : Mme Breton*)
 9. Association Cabestan - Versement de la provision (*rapporteur : M. Lesné*)

- Ressources Humaines
 - 10. Régime indemnitaire - Instauration de l'Indemnité Spéciale de Fonction et d'Engagement (ISFE) pour la filière Police (*rapporteur : Mme Le Fort-Pillard*)
 - 11. Créations - Suppressions de postes (*rapporteur : Mme Le Fort-Pillard*)

- Finances
 - 12. Budget principal - Liquidation de nouvelles dépenses d'investissement durant la période précédant l'adoption du Budget Primitif 2025 (*rapporteur : M. Lesné*)
 - 13. Régularisations comptables sur le compte 2033 « Frais d'insertion » (*rapporteur : M. Lesné*)
 - 14. Ecole de musique de la Flume - Versement d'une participation complémentaire 2024 et/ou versement d'un acompte sur dotation 2025 (*rapporteur : M. Lesné*)

- Information
 - 15. Communication des décisions prises par Madame la Maire dans le cadre de ses délégations de pouvoirs en vertu de l'article L.2122 du Code Général des Collectivités Territoriales et des délibérations n° 2022-048 et 2022-050 du 04 juillet 2022

Les membres du Conseil peuvent consulter sur place, aux heures d'ouverture, les pièces se rapportant aux délibérations qui leur sont transmises.